

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

BINANCE FRANCE SAS
 Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros
 17, rue de la Vanne, 92120 Montrouge, France
 905 060 109 R.C.S. Nanterre
 (“la Société” ou “Binance France”)

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

Actif

En milliers d'euros	Notes	Brut	Amortissements et provisions	31 décembre 2022
				Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Installations techniques, matériel et outillage		-	-	-
Autres immobilisations corporelles		143	22	121
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-
Immobilisations corporelles	2	143	22	121
Titres de participations		163	-	163
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Autres immobilisations financières		45	-	45
Immobilisations financières	3	208	-	208
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		351	22	329
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances clients et comptes rattachés		-	-	-
Autres créances		1 064 929	-	1 064 929
Créances	4	1 064 929	-	1 064 929
Instruments financiers à terme et jetons détenus	5	6 951	-	6 951
Disponibilités	6	10 256	-	10 256
Charges constatées d'avance		-	-	-
Valeurs mobilières de placement		17 207	-	17 207
TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 082 136	-	1 082 136
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-
Primes de remboursement des emprunts		-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 082 487	22	1 082 464

Passif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022
PASSIF		
Capital		10 000
Réserves légales		-
Autres réserves		-
Report à nouveau		-
Résultat de l'exercice		-4 185
Provisions réglementées		-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7	5 815
Provisions pour risques		-
Provisions pour charges		-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-
Emprunts et dettes financières diverses		9 702
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		598
Dettes fiscales et sociales		2 051
Autres dettes financières		-
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)		-
Autres dettes		1 064 298
Instruments financiers à terme		-
Produits constatés d'avance		-
TOTAL DETTES	8	1 076 649
Écarts de conversion et différences d'évaluation		-
TOTAL PASSIF		1 082 464

II – COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022 (14 mois)
Production vendue		7 897
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		-
Autres produits		2 177
Total Produits d'exploitation		10 074
Autres achats et charges externes		7 495
Impôts, taxes et versements assimilés		790
Salaire et traitements		4 140
Charges sociales		1 729
Dotations aux amortissements et dépréciations		33
Dotations aux provisions		-
Autres charges		53
Total Charges d'exploitation		14 240
RESULTAT D'EXPLOITATION	9	-4 166
Produits financiers de participation		-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-
Autres intérêts et produits assimilés		-
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charge		-
Différences positives de change		18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-
Total Produits financiers		18
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-
Intérêts et charges assimilées		32
Différences négatives de change		4
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-
Total Charges financières		36
RESULTAT FINANCIER	10	-18
RESULTAT COURANT avant impôts		-4 185
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		72
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		-
Total produits exceptionnels		72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		72
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-
Total charges exceptionnelles		72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11	-
Impôts sur les bénéfices	12	-
Total des produits		10 163
Total des charges		14 348
BÉNÉFICE OU PERTE		-4 185

III – ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT (exercice clos le 31 décembre 2022)

Binance France étant enregistré en tant que prestataire de services sur actifs numériques, ses états financiers doivent être établis selon le Plan Comptable Général et non pas le Plan Comptable des Établissements de Crédit. En conséquence, les actifs numériques conservés pour le compte des clients apparaissent en « Autres créances » et « Autres dettes », comme détaillé dans les notes 1, 4 et 8.

Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

La société Binance France a été créée le 8 novembre 2021 et ces états financiers, clos le 31 décembre 2022, représentent le premier exercice comptable et fiscal de la société d'une durée de 14 mois. Par conséquent, ces états financiers ne comprennent pas de comparaison de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent.

Binance France est une plateforme d'échange de crypto-actifs, créée par le groupe Binance, afin de servir les clients résidents français et leur proposer une large offre de services sur actifs numériques.

Binance France a été enregistrée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") en tant que prestataire de services sur actifs numériques ("PSAN") le 4 mai 2022 sous le numéro d'enregistrement E2022-037 pour fournir les services de conservation d'actifs numériques, d'achat / vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal, d'échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques et d'exploitation d'une plateforme de négociation d'actifs numériques.

Par suite, Binance France a commencé à servir les clients résidents français pour les services mentionnés ci-avant et, en conséquence, a commencé à enregistrer dans son compte de résultat les revenus générés par la fourniture de ces services et, à son bilan, les crypto-actifs conservés pour le compte de ces clients.

NOTE 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Application des principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général, établi par l'Autorité des normes comptables, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, notamment par les règlements ANC 2016-07 et ANC 2020-05.

La Société, répondant aux critères mentionnés dans l'article L123-16 du Code du Commerce, a adopté une présentation simplifiée de ses états financiers, qui ont été enrichis afin d'en faciliter la compréhension.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La monnaie fonctionnelle de la société et l'euro et ces états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf si précision différente. Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire de la société en date du 16 juin 2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation en vigueur. Ces durées sont les suivantes :

- Installations générales et agencements : 10 ans
- Installations de télécommunications : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Immobilisations financières (titres de participations)

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût historique.

Les titres de participation et les éventuelles créances rattachées sont évalués, conformément à l'article 221-3 du Plan Comptable Général, à leur valeur d'utilité. Cette valeur, qui correspond à ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir, est déterminée notamment :

- à partir des flux futurs de trésorerie ;
- en fonction d'un prix de marché et de l'intérêt à être présent sur le territoire ou le métier contrôlé par la filiale ;
- en fonction de la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue.

Si la valeur d'utilité des titres de participation et des éventuelles créances rattachées, ainsi déterminée, devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est enregistrée pour le montant de cette différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société détient pour le compte de ses clients des jetons au titre des opérations liées au service de conservation pour le compte de tiers d'actifs numériques mentionné au 1° de l'article L. 54-10-2 du code monétaire et financier. Ces jetons sont comptabilisés par la Société comme des opérations réalisées pour le compte de tiers en qualité de mandataire selon les dispositions de l'article 621-11 du Plan Comptable Général. Ces jetons sont ainsi comptabilisés dans le poste « Autres Créances » à l'actif du bilan et les dettes afférentes de restitution d'actifs numériques conservés sont reflétées dans le poste « Autres dettes ».

Les valeurs vénales sont déterminées à la date clôture, sur la base des dernières informations fiables disponibles.

Instruments financiers à terme et jetons détenus

Lorsque la Société détient pour son compte propre des jetons ne présentant pas les caractéristiques de titres financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, sans intention d'utilisation des services associés ou de la livraison des biens associés, ces jetons sont présentés dans le poste Instruments financiers à terme et jetons détenus.

Les variations de valeur vénale des jetons détenus sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires à l'actif du bilan en cas de perte latente et au passif du bilan en cas de gain latent.

Les valeurs vénales sont déterminées à la date clôture, sur la base des dernières informations fiables disponibles. En cas de perte latente, une provision pour risque est constituée.

Lors de la cession de ces jetons, les plus et moins-values de cession des jetons détenus sont calculées selon la méthode du coût moyen pondéré d'acquisition (CMP), et sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Engagements de retraite

S'agissant du premier exercice comptable de la Société, les engagements de retraite n'ont pas été évalués et, par conséquent, il n'a pas été constitué de provision à ce titre. Cependant, compte tenu de l'âge moyen des employés (environ 32 ans) et du rythme de rotation des effectifs, nous estimons que les engagements de retraite de la Société ne seraient pas significatifs.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation résulte des produits et charges afférents aux activités courantes de la Société.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et charges afférents au financement de la Société, ainsi qu'à la gestion des disponibilités.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut les produits et les charges, qui, par leur nature, leur occurrence ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes de la Société.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

Évolution du poste des immobilisations corporelles du 8 novembre 2021 au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	Au 8 novembre 2021	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 2022
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	225	83	143
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total valeurs brutes	-	225	83	143
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	33	11	22
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total amortissements	-	33	11	22
Total valeurs nettes	-	192	72	121

Les autres immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériel informatique. Les augmentations correspondent à des acquisitions et les diminutions à des cessions intragroupe. Il n'y a pas eu de mise au rebut au cours de l'exercice.

NOTE 3 : Immobilisations financières

Évolution du poste des immobilisations financières du 8 novembre 2021 au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	Au 8 novembre 2021	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 2022
Titres de participations	-	163	-	163
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	45	-	45
Total valeurs brutes	-	208	-	208
Dépréciation titres de participations	-	-	-	-
Dépréciation créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépréciation autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total dépréciations	-	-	-	-
Total valeurs nettes	-	208	-	208

Le détail des titres de participations est présenté dans la note sur les informations relatives aux filiales.

NOTE 4 : Créances

Détails et ventilation du poste par échéances au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	31 décembre 2022		
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres créances	1 064 298	1 064 298	-
Personnel	4	4	-
Impôts et taxes	110	110	-
Groupe et associés	517	517	-
Total autres créances	631	631	-
Total créances	1 064 929	1 064 929	-

Le poste autres créances correspond aux actifs numériques conservés pour le compte de tiers (clients de Binance France).

Le poste groupe et associés correspond principalement aux créances intragroupes relatives au dernier mois de l'exercice, non réglées à la clôture.

NOTE 5 : Instruments financiers à terme et jetons détenus

Le poste instruments financiers à terme et jetons détenus est uniquement composé de jetons détenus pour compte propre.

Détails des jetons détenus pour compte propre au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022	Nombre de jetons	Valeur vénale en milliers d'euros
Jetons détenus	7 419 663	6 951
Jetons auto-détenus	-	-
Jetons donnés en garantie	-	-
Jetons empruntés	-	-
Total	7 419 663	6 951

Les jetons détenus sont entièrement composés de crypto-actifs USDT.

NOTE 6 : Disponibilités

Détails des disponibilités au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2022
Comptes courants bancaires	10 255
Comptes à termes	0
Autres organismes financiers	1
Total disponibilités	10 256

NOTE 7 : Capitaux propres

Évolution du poste du 8 novembre 2021 au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	TOTAL
Capitaux propres d'ouverture	50	-	-	-	50
Augmentation de capital	9 950	-	-	-	9 950
Affectation du résultat de l'exercice antérieur	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	- 4 185	- 4 185
Capitaux propres de clôture	10 000	-	-	- 4 185	5 815

Au 8 novembre 2021, le capital social de 50 000 euros était composé de 50 000 actions entièrement libérées, de valeur nominale de 1 euro. Le 22 décembre 2022, une augmentation de capital correspondant à la création de 9 950 000 actions nouvelles de valeur nominale de 1 euro a été réalisée, afin d'absorber les pertes de l'exercice et portant ainsi le capital social à 10 000 000 euros.

NOTE 8 : Dettes

Détails et ventilation du poste par échéances au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2022			
	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Groupe et associés	9 702	9 702	-	-
Total emprunts et dettes financières diverses	9 702	9 702	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	598	598	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 051	2 051	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)	-	-	-	-
Autres dettes	1 064 298	1 064 298	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total dettes	1 076 649	1 076 649	-	-

Le poste groupe et associés comprend principalement les financements intragroupes reçus par la Société.

Le poste autres dettes correspond aux dettes de restitution d'actifs numériques conservés pour le compte de tiers (clients de Binance France).

NOTE 9 : Résultat d'exploitation

Détails du résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	31 décembre 2022
Production vendue	7 897
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-
Autres produits	2 177
Total Produits d'exploitation	10 074
Autres achats et charges externes	7 495
Impôts, taxes et versements assimilés	790
Salaire et traitements	4 140

Charges sociales	1 729
Dotations aux amortissements et dépréciations	33
Dotations aux provisions	-
Autres charges	53
Total Charges d'exploitation	14 240
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 166

Les produits d'exploitation correspondent aux revenus générés par Binance France au travers de son activité de prestataire de services sur actifs numériques pour le poste Production vendue et principalement aux revenus dégagés par l'organisation d'un événement pour le poste Autres produits.

Les charges d'exploitation correspondent aux dépenses courantes effectuées par Binance France pour le bon déroulement de ses activités.

NOTE 10 : Résultat financier

Détails du résultat financier au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	31 décembre 2022
Revenus financiers de participation	-
Revenus des autres valeurs mobilières	-
Intérêts et produits (charges) assimilées	-32
Dotations/reprises sur provisions et dépréciations	-
Écarts de change	14
Revenus nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-
Résultat financier	-18

Le poste intérêts et produits (charges) assimilées du résultat financier correspond à une charge d'intérêts sur les prêts intragroupes souscrits.

NOTE 11 : Résultat exceptionnel

Détails du résultat exceptionnel au 31 décembre 2022 :

En milliers d'euros	31 décembre 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	72
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	-
Produits exceptionnels	72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-72
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-
Charges exceptionnelles	-72
Résultat exceptionnel	-

Les produits et charges exceptionnels sur opérations en capital proviennent de cessions d'immobilisations corporelles à leur valeur nette comptable. Les produits et charges se compensant, le résultat exceptionnel est nul.

NOTE 12 : Impôts

Aucune provision au titre de l'impôts sur les bénéfices n'a été constituée car la Société n'a pas dégagé de bénéfices au cours de l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2022.

La Société n'a pas bénéficié de crédits d'impôt au cours de l'exercice.

NOTE 13 : Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice 2022 ou nécessitant une information spécifique.

NOTE 14 : Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Aucun engagement et opérations hors bilan significatifs sont à recenser sur l'exercice.

NOTE 15 : Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen au cours de l'exercice s'élève à 30 employés.

NOTE 16 : Informations relatives aux filiales

Informations financières en milliers d'euros / Filiale	Binance Austria GmbH	Binance Spain SL	Binance Switzerland exchange AG	BSCN Technologies Services (Germany) GmbH	
Capital	35		3	100	25
Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	-		47	-	-
Quote-part du capital détenue	100%		100%	100%	100%
Valeur comptable brute des titres détenues	35		3	100	25
Valeur comptable nette des titres détenues	35		3	100	25
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	-		-	-	-
Montant des cautions et avals données par la société	-		-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	-		10 297	-	-
Résultats (du derniers exercice clos)	-625		487	0	-1 137
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-		-	-	-

IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Binance France S.A.S

Siege social : 17, rue de la Vanne, - 92120 Montrouge
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice ouvert le 8 novembre 2021 et clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société Binance France S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Binance France S.A.S relatifs au premier exercice ouvert le 8 novembre 2021 et clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et valorisation des immobilisations financières (titres de participation). Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société et à revoir les calculs effectués. Nous nous sommes également assurés que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.
- La note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, présentation et valorisation des jetons détenus pour compte de tiers. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que ces méthodes sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et nous nous sommes assurés que les notes 1, 4 et 8 de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juin 2023

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Ratana LYVONG

Associé